

# Le Championnat de France Séries 5-6-7

Il est ouvert à tout licencié appartenant aux séries 5A, 5B, 5C, 5D, 6A, 6B, 6C, 6D, 7 pour la saison en cours. Il se déroule en **deux phases : une phase qualificative puis la finale**. Les deux épreuves sont ouvertes à toutes les séries en open avec attribution de %S1, %S2, %S3, PP4 et points de classement.

## La phase qualificative directe : **Décembre**

Principalement lors de la journée nationale dénommée « **Qualif. des Séries 5-6-7** » (par centres, **2 parties pré-tirées** en simultanément), elle qualifie les :

- 100 premiers S5A
- 100 premiers S5B
- 75 premiers S5C
- 75 premiers S5D
- 50 premiers S6A
- 50 premiers S6B
- 50 premiers S6C
- 50 premiers S6D
- 50 premiers S7

## Le repêchage :

- Par la journée nationale « **Qualif. des Séries 5-6-7** », 10 % maximum de chaque catégorie des joueurs qualifiés, soit les :

- 20 joueurs non qualifiés suivants de 5A
- 20 joueurs non qualifiés suivants de 5B
- 8 joueurs non qualifiés suivants de 5C
- 8 joueurs non qualifiés suivants de 5D
- 5 joueurs non qualifiés suivants de 6A
- 5 joueurs non qualifiés suivants de 6B
- 5 joueurs non qualifiés suivants de 6C
- 5 joueurs non qualifiés suivants de 6D
- 5 joueurs non qualifiés suivants de 7

- **Par des places comités** :

un quota de places qualificatives sera déterminé en fonction des désistements avant le 15 janvier de la saison en cours. Les places par comité seront calculées en utilisant une règle de 3 prenant en compte le nombre de places disponibles, le nombre de licenciés S5, S6, S7 par comité après mise à jour du classement national au 1<sup>er</sup> janvier de la saison et le nombre total de joueurs S5, S6, S7 licenciés.

**C'est aux comités de décider lors de quelle(s) épreuve(s) ces places seront attribuées** : Simultané mondial, Championnat régional, etc.

Sont qualifiables au titre de ce quota tous les joueurs S5, S6, S7 ne figurant pas sur la liste des joueurs qualifiés par la « **Qualif. des Séries 5-6-7** », liste publiée à l'issue cette épreuve.

Il appartient aux comités régionaux d'établir la liste de leurs qualifiés, d'informer les joueurs concernés de leur qualification, et de communiquer cette liste à la FFSc dès que possible, et **au plus tard un mois avant la date de la finale**.

## La finale :

Elle se déroule en un seul lieu, **en trois manches**. Les titres de Champion de France 5A, 5B, 5C, 5D, 6A, 6B, 6C, 6D, 7 seront décernés lors de cette finale. **Les joueurs qualifiés n'ayant pas respecté les délais d'inscription ne pourront pas participer à l'épreuve jumelée à ce championnat.**